
AVIS DU CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS

Destinataires : Direction générale et Conseil d'administration (CA) du CISSS de la Montérégie-Ouest

Expéditeur : Conseil des infirmières et infirmiers du CISSS de la Montérégie-Ouest (CII)

Date : le 16 mars 2021

Objet : Sécurité des soins

Monsieur le président et membres du Conseil,

- Attendu** que la responsabilité du CII envers le CA est de faire des recommandations sur la distribution appropriée des soins dispensés par leurs membres dans l'établissement;
- Attendu** que son rôle et ses responsabilités sont d'apprécier la qualité et de la sécurité des soins
- Considérant** que le CII est très préoccupé par les impacts sur la qualité et sécurité des soins ainsi que le bien-être du personnel en lien avec la surcharge de travail et la pénurie de main-d'œuvre en soins infirmiers
- Considérant** que nos inquiétudes comme décrites dans l'avis du 26 avril 2018 sur la «Préoccupation du CECII au regard de la qualité de la prestation des soins » ont augmentés,
- Considérant** que l'avis publié en avril 2018 demeure d'actualité dans son entièreté et que la pandémie de Covid-19 a aggravé la situation
- Considérant** qu'une infirmière ou infirmière-auxiliaire n'est pas interchangeable dans son expertise qu'elle développe avec l'accumulation de nouvelles compétences acquises sur le terrain et grâce à de formations variées.
-

Nous sommes d'avis qu'en plus de ce qui a été nommé dans l'avis de 2018, qu'il est nécessaire de favoriser les prises de décisions permettant d'offrir des soins sécuritaires à la clientèle, notamment en s'assurant :

- d'une charge de travail permettant une offre de soins de qualité et sécuritaire;
- de réviser et d'alléger les processus de la GAR tout en gardant en tête le bien-être de l'employé ainsi que leur expertise;
- d'améliorer le processus de dotation afin de le rendre plus souple, convivial et optimal;
- de favoriser l'attraction avec des postes intéressants et stimulants tant à l'interne qu'à l'externe;
- de respecter et de valoriser les compétences ainsi que les champs d'exercice de chacune;
- de favoriser la reconnaissance de la contribution des infirmières et des infirmières auxiliaires;
- de miser sur la gestion de proximité des équipes de soins ainsi que les équipes volantes;
- d'augmenter le sentiment d'appartenance en particulier des équipes volantes;
- de favoriser la collaboration inter professionnelle;
- de mettre l'accent sur le recrutement hors Québec;
- de faire un suivi personnalisé en lien avec les démissions dès l'annonce par le gestionnaire de proximité afin de comprendre et tenter de renverser la décision;

Nous recommandons:

- le dépôt trimestriel des données sur la situation de recrutement et départ des infirmières, infirmières auxiliaires, préposés aux bénéficiaires et des assistants en santé et services sociaux
- une rencontre biannuelle avec la direction des ressources humaines afin de discuter de la situation de main d'œuvre infirmière et infirmière auxiliaire
- de mettre en place un comité permanent d'attraction-rétention avec des membres provenant de différentes instances dont l'implication de membres du CECII et du comité relève infirmière et infirmière auxiliaire
- de continuer l'élaboration et le suivi d'indicateurs de qualité et sécurité des soins

Depuis, le dépôt de l'avis en 2018, plusieurs décisions prometteuses ont été prises par l'organisation afin d'améliorer la situation mais le temps de bien les instaurer n'a pas été en notre faveur. La pandémie COVID-19 ayant créé une forte pression sur les équipes de soins, l'épuisement marqué et la démotivation s'ajoutent à nos inquiétudes sur la sécurité et qualité des soins. La pénurie de main d'œuvre dans tous les domaines est plus importante et aura une répercussion encore pendant plusieurs mois à années.

Merci de prendre connaissance de ces inquiétudes. Soyez garanti de notre collaboration pour travailler ensemble sur des avenues de solutions afin nous assurer d'une qualité et sécurité de soins.



Chantal Rochefort

Présidente du Conseil des infirmières et infirmiers

Références

Conseil des infirmiers et infirmières du CISSS de la Montérégie Ouest, 2018, Préoccupation du CECII au regard de la qualité de la prestation des soins.